

# L'ancienne économie rurale de l'Ardenne et son incidence sur la végétation des Hautes Fagnes

par Alfred FROMENT

Premier assistant au Centre d'Ecologie Générale, Bruxelles

Le polyptyque cartographique réalisé par F. Robert (1) montre, d'une façon saisissante, l'importance de l'évolution régressive de la superficie des fagnes depuis l'époque où fut dressée la carte de Ferraris jusqu'à nos jours. Cette considérable diminution de l'étendue des terrains fangeux (de 15 000 à 5 000 ha) s'opéra surtout entre 1875 et 1925 à la suite de leur assainissement par drainage suivi de la plantation d'épicéas.

Les fagnes du siècle passé étaient donc bien plus étendues. Elles étaient également le siège d'une activité importante de la part des habitants des villages périphériques. Aujourd'hui, elles ne sont plus parcourues que par des citadins recherchant l'air pur ou la solitude et l'on a bien du mal de s'imaginer que les tourbières furent jadis exploitées et les landes fauchées, pâturées, voire même cultivées.

Sauf l'extraction de la tourbe, les autres pratiques étaient répandues dans toute l'Ardenne et caractérisaient des formes maintenant disparues de son agriculture. Après avoir rappelé les traits essentiels de l'économie rurale extensive de l'Ardenne en général et de la région des Hautes Fagnes en particulier, nous examinerons les répercussions des diverses pratiques sur les formations végétales du Haut Plateau.

## I. — L'ANCIENNE ÉCONOMIE RURALE DE L'ARDENNE

Jusqu'à la grande révolution scientifique et industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Ardenne demeura un pays pauvre et peu développé. Son climat rude, son relief accidenté, la médiocrité de ses sols et son relatif isolement furent les principales causes du retard qu'enregistra l'agriculture ardennaise par rapport à celle de régions plus favorisées telles que la Flandre, la Hesbaye ou même le Condroz.

---

(1) F. ROBERT, *Le problème des Hautes-Fagnes*, dans *Cahiers d'Urbanisme*, n<sup>os</sup> 44-45, 1963, pp. 1-50.

Au moment de notre indépendance nationale, l'agriculture de l'Ardenne avait encore gardé un caractère primitif. Les terres en jachère, les landes et les bois étaient parcourus pendant toute la bonne saison par un très nombreux bétail constitué de bovidés, d'ovidés, de chevaux et de porcs. Les champs et prairies, fumées régulièrement, ne constituaient qu'une petite partie, à peine le dixième, de la surface totale de son territoire. Enfin, des parcelles de landes et de bois étaient cultivées sporadiquement après brûlis par le procédé de l'essartage.

En 1863, Emile de Laveleye (2) note que les caractéristiques de l'économie rurale de son époque sont la pratique de l'essartage, la place qu'occupe l'avoine dans l'assolement et surtout la prédominance du système pastoral. Les vastes étendues de landes permettent en effet aux agriculteurs d'entretenir un bétail beaucoup plus nombreux que ne l'aurait laissé supposer la grandeur de leur exploitation.

O. Tulippe (3) remarque que si l'agriculture s'est développée aux dépens des espaces boisés, ces deux types de paysages, champs et forêts, se sont souvent compénétrés en un certain nombre de formes de transition et d'association (landes), caractéristiques de l'ancienne économie rurale.

Enfin, dans son magistral ouvrage, G. Hoyoïs (4) synthétise comme suit le caractère primitif et les particularités de cette agriculture : « Si le paysan ardennais, en effet, vit du sol qu'il travaille, il vit peut-être surtout de celui qu'il ne travaille pas. Le paradoxe du moderne, mais la solide vérité de l'ancien, c'est que l'économie ardennaise suppose la bruyère et la forêt. La lande, pâturage commun, où les bestiaux de tous vont quérir, au long de l'été, une nourriture chiche mais effective. La forêt pourvoyeuse en chauffage, mais extension aussi du pâturage, car le bétail y trouve accès ; à peine les arbrisseaux ont-ils grandi que vaches et chevaux se repaissent, au couvert des bois, de toute verdure qui s'offre à leur dent. La lande et la forêt donnent autre chose encore. A de longs intervalles, le paysan les remue. Sur la bruyère rase et les taillis coupés blondissent alors le seigle et l'avoine, et une récolte rentre bientôt du fond des bois ou descend du haut des croupes fauves. Vaine pâture, essartage, traits essentiels à la vie ardennaise. Voilà, en somme, de quoi l'Ardennais subsiste. »

(2) Em. de LAVELEYE, *Essai sur l'économie rurale de la Belgique*, Lacroix, Bruxelles, 2<sup>e</sup> éd., 1863, p. 206.

(3) O. TULIPPE, *L'homme et la forêt tempérée en Belgique*, dans *Bull. Soc. Roy. Belge de Géographie*, 1942, p. 37.

(4) G. HOYOÏS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, Duculot, Gembloux, 2 vol, 1949-1953, t. I, page 103.

Voyons maintenant comment pâturage et cultures furent pratiqués jadis.

Le bétail de tous les habitants du village était rassemblé chaque jour, soit en un seul troupeau, soit, le plus souvent, en plusieurs troupeaux distincts (herdes). Ces troupeaux étaient conduits respectivement par le berger, le porcher et par le herdier pour les troupeaux des bêtes à cornes. Les pâtres menaient leur troupeau sur les biens communaux depuis le premier printemps jusqu'à l'arrivée des grands froids.

La pratique du pâturage en commun était sanctionnée par des droits immémoriaux. Le *droit de vaine pâture* autorisait les habitants à faire pâturer leurs bestiaux sur les terrains non clos, après la récolte. Il était complété par le *droit de parcours* qui permettait aux habitants d'une commune d'exercer la vaine pâture sur le territoire d'une commune voisine (5). La vaine pâture s'exerçait également dans les landes et dans les bois. Suivant I. Delatte (6), toute la législation édictée au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la Principauté de Liège concernant la vaine pâture, visait non à supprimer cette pratique mais à refréner les abus les plus graves, tel, par exemple, le pâturage du grain croissant.

Si le pâturage en commun procurait aux habitants de l'Ardenne une certaine aisance et permettait aux plus humbles de garder quelques têtes de bétail, l'abondance de celui-ci, parcourant champs, landes et bois, était préjudiciable à l'agriculture et compromettait gravement la régénération des forêts. Ces dernières étaient de plus dégradées par l'usage d'une série d'autres droits tels l'affouage, le maisonnage, l'essartage, etc., ainsi que par les coupes inconsidérées de bois. Notons que la plupart des landes, qui occupaient alors de si vastes étendues, provenaient précisément de la dégradation ultime des forêts de feuillus. Les forêts qui subsistaient étaient d'ailleurs le plus souvent dans un état déplorable, et ce, jusqu'au redressement qui s'opéra au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au point de vue des cultures, il y a lieu de distinguer les *terres à champs*, toujours proches des villages et soumises à une culture régulière, et les *terres à sart* (essarts) plus éloignées et cultivées périodiquement après brûlis.

Les terres à champs étaient cultivées d'une façon rudimentaire en suivant en général les assolements suivants : la première année, on semait

---

(5) M. DETROZ, *Des droits de parcours et de vaine pâture*, Desoer, Liège, 1899, p. 8.

(6) I. DELATTE, *Les classes rurales dans la Principauté de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Faculté de Philos. et Lettres, Liège, fasc. XV, 1945, pp. 130 et suiv.

du seigle sur fumure ; la seconde et la troisième, de l'avoine ; la quatrième, de l'avoine encore, ou l'on plantait de la pomme de terre. Ensuite, le sol était abandonné pour une période de 6 à 8 ans, parfois plus, et se couvrait d'une végétation spontanée qui était pâturée et fauchée. La jachère était donc souvent plus longue que la période des cultures.

Le fumier était à base de genêts ou de bruyère ; la paille, trop rare et bien trop précieuse pour servir de litière, était réservée à la nourriture du bétail. L'ancienne économie de l'Ardenne supposait donc les landes et les bruyères ; les agriculteurs protestèrent avec véhémence chaque fois qu'il fut question de défrichement des landes, car elles constituaient pour eux la seule source d'engrais, condition même de toute récolte (7).

Périodiquement, certaines parcelles de landes et de bois étaient mises en culture par le procédé de l'*essartage*. Celui-ci consistait à incinérer la couverture végétale puis à ensemercer le sol ainsi enrichi en cendres pendant un an ou deux pour en obtenir, tout d'abord une récolte de seigle, puis une récolte d'avoine, de pomme de terre ou de sarrasin. Après quoi, le taillis ou la lande essartée (sart ou essart) était abandonné pour une période allant de 15 à 20 ans ; le taillis se régénérait, tandis que la lande se couvrait de bruyères ou de genêts et pouvait à nouveau être parcourue par le bétail ou fauchée.

On utilisait deux procédés différents : l'*essartage à feu courant* et l'*essartage à feu couvert* appelé aussi *écobuage*.

L'*essartage à feu courant* se pratiquait surtout après une coupe de bois, lorsqu'il ne fallait pas ménager de réserves. Les rémanents de la coupe sont éparpillés, la litière, mousses et herbes sont détachées et retournées. Après dessiccation, on met le feu à toute la surface ainsi préparée et les cendres obtenues constituent la fumure minérale qui est mélangée au sol au moment des semailles.

L'*essartage à feu couvert* ou *écobuage* se pratiquait dans les bois lorsqu'il fallait éviter d'abîmer les souches, ainsi que dans les landes. Le botaniste Fr. Crépin (8) en donne l'excellente description que voici : « Chaque année, une certaine portion des champs communaux, consistant en maigres pâturages ou en bruyères, est divisée et répartie entre les habitants des communes. Chacun tire parti de son lot en l'écobuant et en l'ensemencant en seigle. L'opération de l'écobuage ou de l'essartage

(7) « ... sans ces terrains de bruyères, point de genêts, point d'engrais, point de culture ; et point de culture, la famine ! » (J. HENRY, *Nos bruyères et nos fonctionnaires s'en vont en guerre*, Arlon, 1854 ; cité par G. HOYOIS, *op. cit.*, p. 105).

(8) Fr. CRÉPIN, *L'Ardenne*, Mazoyer, Bruxelles, 1863, p. 19 et 20 ; cité par A. NOIRFALISE, *L'essartage en Ardenne*, dans *Parcs Nationaux*, IV-4, 1949, pp. 100-101.

consiste à enlever, au moyen d'une bêche ou d'une houe, le gazon par plaques que l'on relève ensuite pour qu'elles se dessèchent convenablement. Vers le mois d'août, toutes ces plaques de gazon, ordinairement arrivées à un degré suffisant de dessiccation, sont réunies en fortes mottes nommées *fourneaux*, au fond de chacune desquelles on place des brouilles, de la bruyère, des ronces, etc. Le feu est mis à cette bourée qui se consume lentement en réduisant en cendres le gazon et en cuisant la terre... On éparpille chaque motte sur le terrain qui est ensuite ensemencé. Une fois la récolte faite l'année suivante, le sol ayant perdu tout son humus par cette calcination, est à nouveau livré à lui-même ou cultivé en genêts (*Sarothamnus scoparius*). Une lande qui a été essartée se reconnaît toujours aux profonds sillons qui gravent son sol. »

Jusqu'à vers 1850, le charbon de bois nécessaire en grande quantité aux besoins de l'industrie métallurgique et des industries secondaires (tanneries, potasseries, verreries...) était fourni par la forêt ardennaise. La découverte du charbon fossile et le développement de la grande industrie moderne dans le sillon de la Meuse mirent un terme à la demande de charbon de bois et ruinèrent un grand nombre de petites industries (9). A cette époque, notre patrimoine forestier était dans un état lamentable et ne parvenait pas à répondre à la demande en bois d'œuvre et en bois de mine. La restauration des forêts, de même que l'amélioration de notre agriculture s'imposèrent à nos gouvernants. Ces impératifs aboutirent à la promulgation de la loi du 25 mars 1847 sur le défrichement des terrains incultes. La loi de 1847 avait surtout pour but de favoriser les deux territoires déshérités de la Belgique, à savoir, la Campine et l'Ardenne. Une grande partie des biens communaux consistant en landes, pâtures-sarts, terrains vagues, furent vendus, soit afin d'être défrichés et mis en culture, soit en vue d'être boisés. La chaux fut distribuée à prix réduit et permit au cultivateur d'attaquer et même d'exploiter la bruyère (10).

L'expropriation des biens communaux n'alla cependant pas sans de vives oppositions. De plus, le nombre insuffisant de dépôts de chaux, leur éloignement, le mauvais état des routes et l'absence de capitaux retardèrent beaucoup les progrès escomptés (11). Ce n'est que vers 1880 que l'emploi des engrais se généralisa, permettant ainsi sur une vaste échelle l'amende-

---

(9) L. LEFEBVRE, *Une expérience inutile et injuste : l'application de la loi du 25 mars 1847 sur le défrichement des bruyères*, dans *Miscellanea Historica, in honorem L. van der Essen*, éd. Univ., Paris-Bruxelles, II, 1947, p. 1040.

(10) M. DELACROIX, *Défrichement des terrains incultes dans la Campine et les autres contrées de la Belgique*, Paris, 1860, p. 367.

(11) L. LEFEBVRE, *op. cit.*, pp. 1046 et suiv.

ment des maigres prairies et la culture des champs d'une façon améliorée. Le pâturage en commun et l'essartage n'ayant plus de raison d'être, tombèrent peu à peu en désuétude et finirent par disparaître complètement au début de ce siècle.

## II. — L'ANCIENNE ÉCONOMIE RURALE DES HAUTES FAGNES

Le plateau des Hautes Fagnes, bien qu'inaccessible en hiver et dépourvu d'habitations, faisait l'objet des mêmes pratiques que celles que nous venons d'évoquer. Il s'individualisait cependant par des tourbières procurant à tous un excellent combustible et par les grandes étendues de landes permettant le parcours d'un nombreux bétail et l'obtention de foin et de litière.

La prédominance des sols hydromorphes et la rigueur du climat limitèrent la culture dérobée après essartage à quelques zones de sols bien drainés.

Les forêts de feuillus occupant les crêtes limoneuses (hêtraie du Ruhrbusch, etc.) et les forêts de feuillus situées à la périphérie du Haut Plateau (Hertogenwald, etc.) connurent aussi une exploitation désordonnée et les divers droits d'usage en vigueur dans le reste de l'Ardenne. Elles furent également exploitées pour la fabrication du charbon de bois destiné aux forges et autres industries (12).

L. Fr. Thomassin (13), en 1806, indique que la partie ardennaise du département de l'Ourthe, n'offre qu'une seule variété de pâtures « composées de bruyères fangeuses et de landes, dont la totalité constitue les terrains connus sous le nom de Hautes Fagnes, et qui sont de la dernière stérilité. Ces pâtures sont, en général, des biens communaux destinés au parcours public dont le produit net ne peut être évalué au-dessus de dix centimes ».

J. Bastin (14) rapporte que la Fagne « était jadis un immense pâturage pour les moutons et les bêtes à cornes. Il arrivait que des troupeaux estivaient dans la montagne ; en général, cependant, les herdes communes, ovidés et bovidés à part, l'une conduite par un *bierdjî*, l'autre

(12) M. LIEGEOIS-LEMAITRE, *Historique d'une forêt du Haut Plateau ardennais en vue d'une étude phytosociologique*, dans *Bull. Soc. roy. des Sciences, Liège*, 26<sup>e</sup> année-6, 1957, pp. 354-368.

(13) L. Fr. THOMASSIN, *Mémoire statistique du Département de l'Ourthe*, Grandmont-Donders, Liège, 1879, p. 373.

(14) J. BASTIN, *Les plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie médiéenne*, collection « Nos dialectes », n<sup>o</sup> 8, Liège, 1939, p. 136.

par un *hièrdi* (Malmédy), *hèrdi* (Waimes), pénétraient en Fagne chaque matin, parcouraient la lande en broutant jusqu'à midi, *prandjelît* alors sous un bosquet de hêtres ou de chênes et, la rumination achevée, reprenaient en broutant la direction de la ferme ».

Dans le cas de la Fagne Wallonne, J. Bastin (15) nous apprend que le plus ancien document connu remonte à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. On y trouve les noms des manants de Robertville autorisés à pâturer et à faucher « comme ont fait leurs ancêtres ». L'auteur retrace la lutte qui opposa pendant des siècles les gens de Robertville et de Sourbrodt pour la possession des aisances de cette Fagne. Ce long conflit, qui tourna à l'avantage des Sourbrodtois, témoigne en tout cas de l'importance économique que présentaient les fagnes à cette époque.

Dans son étude sur les forêts du cercle de Malmédy, Ph. Gérard (16) fait état d'un règlement, datant de 1547, concernant la herde de Malmédy, disant que celle-ci « peut aller chasser son paturaige si loin qu'elle peut si avant qu'elle revienne de soleil à l'hostel ». L'auteur mentionne également les propos désappointés du chevalier de Fischbach (1837), les plantations qu'il avait réalisées, depuis le village de Mont jusqu'à la Baraque Michel, ayant été détruites par le bétail des villages qui se trouvaient à la lisière des Hautes Fagnes.

A Jalhay, à Sart-lez-Spa et dans la Wallonie malmédienne, les troupeaux de vaches et de moutons subsistèrent jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. A Robertville, le troupeau de moutons fut supprimé après la sécheresse exceptionnelle de 1893 (17). Selon Henri Del Vaux (18), il existait, en 1835, 500 moutons à Stoumont et 920 à La Gleize. Le troupeau de cette dernière localité parcourait encore les fagnes situées au sud et à l'ouest de Spa, vers 1890, depuis le mois de mai jusqu'à la Toussaint (19).

A Spa même, L. Lezaack (20) note, en 1837, 800 bêtes à laine, 700 vaches et génisses, 200 chevaux, 120 bœufs, 25 chèvres, 150 porcs

(15) J. BASTIN, *La Fagne Wallonne. Topographie et histoire d'un canton des Hautes Fagnes*, éd. de la Terre Wallonne, Charleroi, 1924, p. 14

(16) Ph. GERARD, *Etude de l'évolution forestière dans la Principauté de Stavelot et dans le Comté de Salm*, dans *Bull. Soc. roy. forestière de Belgique*, 58, 1951, p. 155.

(17) Pour l'histoire complète du troupeau commun en Wallonie, voir les remarquables *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, Liège, IV, 1936-1947, pp. 275-278 et pp. 347-374; V, 1948-1950, pp. 65-80, synthétisées surtout par E. LEGROS.

(18) H. DEL VAUX de FOURON, *Dictionnaire géographique et statistique de la Province de Liège*, Liège, 1835, pp. 135 et 252.

(19) L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, Liège, 1937, p. 109.

(20) L. LEZAACK, *Traité des eaux minérales de Spa*, Rouzier-Duvivier, Liège, 1837, p. 19.

et 150 ruches dont les abeilles vont recueillir une ample provision parmi les bruyères qui recouvrent les fagnes. Une bergerie était installée dans la Fagne de Malchamps-Bérinsenne. Elle fut détruite au moment de l'aménagement du champ de tir, mais M. Leboutte, pharmacien, demeurant à La Gleize, se souvient encore du dernier berger, « le vieux Lambrette », qui estivait dans la Fagne à la tête de 300 à 400 moutons. Enfin, A. Body (21), l'historiographe de la ville de Spa, nous a laissé d'intéressantes précisions et descriptions de la herde et de son herdier.

Quatre bergeries (la Robinette, Porfays, Schoristène et Hattlich) étaient installées à la limite de l'Hertogenwald. Elles accueillait les moutons des habitants de la ville de Limbourg, du ban de Baelen et de la franchise de Henri-Chapelle, depuis le début de mai jusqu'à la Saint-Lambert. Après la suppression de ces bergeries, vers 1770, on assista à une diminution notable de la fréquence des incendies, ceux-ci étant souvent allumés par les pâtres afin de favoriser la repousse d'une herbe tendre (22).

Dans leur étude historique de la Fagne des Deux Séries, R. Bouillenne, P. Deuse et M. Streel (23) mettent l'accent sur l'importance des pratiques du *fauchage* et du *stiernage*. Le stiernage consistait « à faucher la molinie, la bruyère tendre et, en forêt, les fougères ; à scier les buissons de genêts, de myrtilliers, de bruyères âgées et à rassembler une litière abondante, mélangée de sphaignes râtissées ». Il se pratiquait aussi bien dans les landes que sur les tourbières et est un peu l'homologue de l'*étrépage* de la Campine, également destiné à fournir la litière au bétail.

Quant au fauchage, les auteurs rapportent les propos d'un vieux forestier de la région suivant lequel « certaines années, pas un coin même reculé de la fagne n'échappait à la faulx ». Les fagnes étaient donc exploitées d'une façon méthodique : « les faucheurs s'installaient en familles dans des cabanes (*lôdjes*) construites dans la forêt (dans le Geitzbusch, par exemple) et restaient parfois plusieurs semaines sur place pour terminer le travail ». Le foin des fagnes constituait un précieux appoint de fourrage pour le bétail durant la mauvaise saison qui était

(21) A. BODY, *Vocabulaire des Agriculteurs*, dans *Bull. Soc. liég. de Litt. wall.*, 2<sup>e</sup> série, VII, 1885, pp. 1-206 et *Recherches sur le folklore de Spa: la herde ou troupeau communal*, dans *Wallonia*, VII, 1899, pp. 164-167.

(22) Comte GOBLET d'ALVIELLA, *Histoire des bois et forêts de Belgique*, Lamertin-Lechevalier, Bruxelles, 2<sup>e</sup> vol., 1927, p. 212.

(23) R. BOUILLENNE, P. DEUSE et M. STREEL, *Introduction historique à l'étude des tourbières et la Fagne des Deux Séries*, dans *Bull. Soc. roy. des Sciences de Liège*, 25<sup>e</sup> année-5, 1956, pp. 267 et suiv.



longue et « ... les années de disette voyaient monter le prix des locations. En 1892, par exemple, l'exploitation de la fagne rapporta à la commune de Membach la somme de 32.000 francs or ». (24)

Le garde général des Eaux et Forêts J. Huberty (25) (1896), parlant du boisement des fagnes de l'Hertogenwald, observe que la récolte de foin est un obstacle au boisement des fagnes communales que les habitants sont arrivés à considérer comme leur grenier. De plus, la pratique du fauchage est néfaste parce qu'elle exporte une certaine quantité d'éléments minéraux du sol que ne trouveront plus les résineux lorsqu'ils y seront plantés.

La Fagne était aussi cultivée, du moins dans ses parties les plus sèches, par le procédé de l'écobuage. L. Fr. Thomassin (26) constate que ce n'est qu'une partie des bruyères que l'on défriche pour les mettre en culture. Le seigle et l'avoine réussissent bien les deux premières années, mais ensuite il faut livrer le terrain à une jachère de 6, de 12 ou de 30 ans avant d'en espérer une nouvelle récolte.

Le sol, fertilisé par l'incinération de la couche d'humus et de la végétation, était ensemencé en *regon* (ou *rogon*), variété de seigle plus rustique et qui s'acclimate le mieux à la région (27). Le lieu-dit « tier des rogons » (raihons ou raxhons) se rencontrait d'ailleurs dans la toponymie de Spa et de Jalhay et indiquait certainement des endroits cultivés après essartage. D'autres toponymes, tels Heyeusart, Cossart, Routi, Drossart et Brandehaeg dans la commune de Jalhay, sont également significatifs (28).

Les zones cultivées sont soit des crêtes limoneuses, appelées *set-champ* (*siccus campus*), soit des pentes limoneuses bien drainées comme il en existe, par exemple, dans la Fagne Lambotte ou à Brochepierre. De grandes surfaces ont également été cultivées périodiquement dans les fagnes spadoises (Fagne de Malchamps, Fagne H. Mathy, Fagne James,...). Elles se reconnaissent encore aujourd'hui par l'ondulation régulière de la surface du sol ; les creux et les bosses (billons ou ados) n'étant pas colonisés de la même façon, ce relief se marque souvent nettement dans la physionomie du tapis végétal.

---

(24) Nous avons pu voir une faulx qui servait jadis au stiernage chez Mademoiselle M. Bérard à La Gleize. Plus courte et plus robuste que la grande faulx, elle ne doit pas être aiguisée pendant le travail.

(25) J. HUBERTY, *L'Hertogenwald belge*, dans *Bull. Soc. centr. forestière de Belgique*, 3, 1896, p. 155.

(26) L. FR. THOMASSIN, *op. cit.*, p. 373.

(27) J. FELLER, *Toponymie de la commune de Jalhay*, dans *Mém. Comm. roy. Topon. et Dial.*, 1, 1931, p. 433.

(28) A. NOIRFALISE, *op. cit.*, p. 101.

Certaines fagnes furent parfois ensemencées sans peine après des incendies de tourbe. On sait la différence qu'il y a lieu de faire entre les feux d'herbes qui sont fréquents, mais ne s'attaquent pas à la couche tourbeuse, et les incendies profonds ou de tourbe qui, beaucoup plus rares, ne peuvent survenir qu'après une période d'exceptionnelle sécheresse. En 1684, le feu pénétra jusqu'à douze pieds de profondeur dans plusieurs fagnes. Celles-ci furent ensuite ensemencées en seigle avec succès (29). En 1709, les habitants de Xhoffraix, Longfaye et Mont se plainquirent auprès de la municipalité de Malmédy de ce que « nombre d'individus se permettaient d'ensemencer de graines la grande surface du territoire communal » (30). Cette année-là, « les fagnes brûlèrent jusqu'en automne et les cultivateurs en profitèrent pour ensemencer les terres toutes fumées » (31).

Dans les diagrammes polliniques, on remarque que la proportion de pollens de céréales et des plantes des cultures augmente sensiblement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette augmentation serait due à l'introduction du seigle sur le Haut Plateau et indique, en tout cas, que l'exploitation des fagnes se fit plus intensive à partir du haut moyen âge (32).

On peut difficilement préciser à quelle époque débuta l'exploitation des tourbières de la région des Hautes Fagnes. J. Bastin estime que la tourbe commença à être extraite à une échelle industrielle au XVI<sup>e</sup> siècle. Bien avant cependant, et jusqu'il y a quelques années encore, la tourbe constituait un excellent combustible pour tous les habitants des villages d'alentour ; chaque famille avait la jouissance d'une parcelle de terrain communal et en extrayait sa provision de tourbe pour l'hiver. L'ancienne carte d'Etat-Major localisait encore un grand nombre de ces fosses (Trou Brouly, les Wez, Fagne Wallonne, ...).

Dans certaines fagnes, et suivant en cela l'exemple des Allemands, on attaqua la tourbière en commun d'une façon frontale, ce qui permettait un meilleur drainage de la sole d'exploitation. Les tourbières de la Fagne de Fraieux et du Brackvenn furent exploitées intensivement, respectivement pour les besoins des industries de Malmédy (usines de Steinbach) et de Montjoie.

(29) J. RENIER, *Histoire du ban de Jalhay*, Verviers, 2<sup>e</sup> partie, 1905, p. 75.

(30) J. BASTIN, *op. cit.*, 1939, p. 94.

(31) J. d'ARDENNE, *Guide du touriste en Ardenne*, Bruxelles, 1885, cité par J. HUBERTY, *op. cit.*, p. 157.

(32) E. DRICOT, *Recherches palynologiques sur le plateau des Hautes Fagnes*, dans *Bull. Soc. roy. botanique de Belgique*, 92, 1960, pp. 157-196.

La tourbe, moins chère que le bois ou le charbon, était également vendue pour les besoins des particuliers et de l'industrie dans l'intérieur du pays. L. Fr. Thomassin (33) (1806) rapporte qu'environ douze cents à quinze cents personnes travaillaient pendant deux à trois mois à « tirer de la tourbe » dans les Fagnes ; annuellement ou en extrayait ainsi près de 200.000 quintaux.

L'extraction de la tourbe à des fins privées ou commerciales fut une entreprise d'importance. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les tranches d'exploitation de la Fagne Wallonne et du Brackvenn (34).

Le baron de Ladoucette (35) (1818), préfet du département de la Roer, qui englobait alors le nord-est du Haut Plateau, note que les fagnes « procurent à l'habitant pour son chauffage une tourbe herbacée qui ne lui coûte presque rien, et dont il vend les cendres pour engraisser les terres ; si les manufactures tirent un grand parti de ce combustible, on achète bien cher ces avantages. Les fagnes sont couvertes, toute l'année, de brouillards, au lever et au coucher du soleil ; en hiver, les neiges s'y entassent. Est-on surpris par un ouragan ? malheur à qui erre sans guide ! il risque de s'abîmer dans le marécage ou dans les parties d'où l'on a extrait la tourbe ».

On constate donc que la région des Hautes Fagnes faisait pleinement partie de l'ancienne économie rurale de l'Ardenne tout en gardant cependant son originalité propre.

Sans la mutation profonde que subit l'agriculture à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, amenant les populations à abandonner progressivement les pratiques ancestrales, l'assainissement des terrains fangeux par le drainage et leur « valorisation » par les plantations d'épicéas n'eût pas été possible. Le baron de Ladoucette (36) s'était bien rendu compte de ce dilemme lorsqu'il écrivait à propos d'une proposition d'assèchement des Fagnes : « ... les dessécher serait une grande entreprise. Ceux qui la combattent prétendent que la population, déjà réduite à manger du pain d'avoine, ne pourrait exister dans un pays froid et stérile si on la prive de son combustible et du pâturage ».

---

(33) L. Fr. THOMASSIN, *op. cit.*, p. 430.

(34) La tranche d'exploitation du Brackvenn (Tourbière royale) est impressionnante. Elle se limite pratiquement au fossé-frontière, orienté nord-sud, qui fut creusé en 1774 afin de matérialiser sur le terrain la limite entre le Duché de Limbourg et le Pays de Juliers (Montjoie). Ce fossé, encore fonctionnel aujourd'hui, avait surtout pour but d'empêcher les gens de Mützenich, Konzen, Imgenbroich, Montjoie, ... de venir chercher la tourbe de leurs voisins occidentaux.

(35) DE LADOUCKETTE, *Voyage fait entre 1813 et 1814 dans le pays entre Meuse et Rhin*, Paris, 1818, pp. 43-44.

(36) DE LADOUCKETTE, *op. cit.*, p. 44.

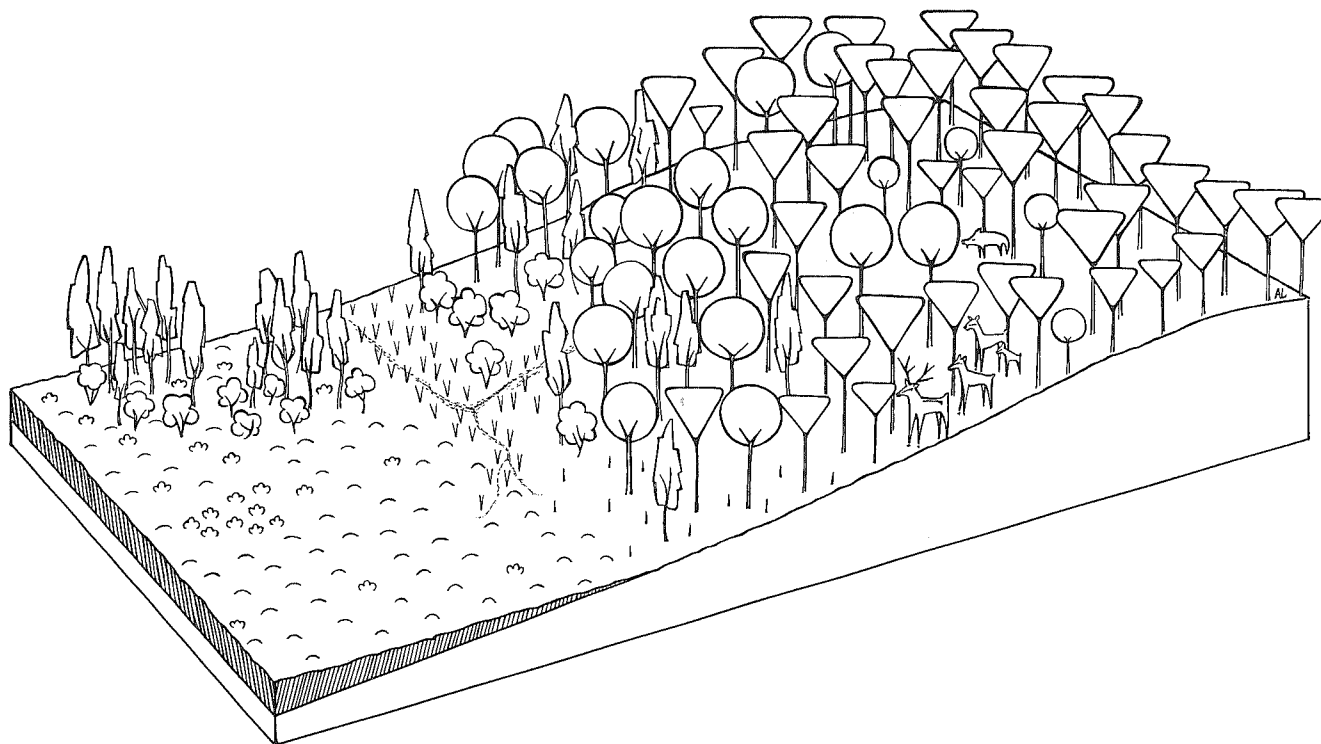


FIG. 1. — Avant que l'influence humaine ne se fasse sentir d'une façon marquée, tourbières et forêts furent les deux paysages dominants de la région des Hautes Fagnes.

## III. — L'ACTION HUMAINE SUR LA COUVERTURE VÉGÉTALE DES FAGNES

Avant que l'homme n'exerce une influence marquée sur son environnement, les deux formations végétales principales du Haut Plateau étaient les tourbières et les forêts de feuillus (voir fig. 1). C'est ainsi qu'il y a quelque 2 000 à 3 000 ans, les Hautes Fagnes devaient présenter un aspect bien différent que celui que nous connaissons aujourd'hui. Les crêtes limoneuses (set-champ) et, en général, les sols bruns bien drainés, étaient occupés par la hêtraie ; les sols légèrement hydromorphes, par des chênaies à bouleaux, tandis que dans les fonds de vallées prospéraient des aulnaies.

Les tourbières, constituées d'une végétation turfigène à base de sphaignes et de linaigrettes, pouvaient être localement embruyérées ou boisées en saules et bouleau pubescent suivant les stades évolutifs auxquels elles étaient arrivées.

Enfin, les groupements de bas-marais, jonçaias et cariçaias à sphaignes, étaient localisés dans les zones de suintements des sources, en marge des ruisseaux et à la périphérie des massifs tourbeux.

Au fil des siècles cependant, sous l'action de l'homme et de son bétail, le domaine forestier fut peu à peu grignoté. Par le feu, le fer et la dent, les forêts furent exploitées, dégradées et remplacées, surtout à leur périphérie, par des groupements secondaires de landes.

R. Bouillenne (37) (38), de même que A. Noirfalise (39), ont bien montré que les pelouses à nard (*Nardus stricta*), les prairies à *Meum athamanticum*, les landes sèches à bruyère (*Calluna vulgaris*) et myrtilles (*Vaccinium* div. sp.), succèdent à la dégradation de la forêt de feuillus sur les sols bruns limoneux, tandis que la lande semi-tourbeuse à *Scirpus cespitosus* s'établit sur les sols plus humides, moins bien drainés.

R. Bouillenne, P. Deuse et M. Streel (40) ont prouvé, à l'aide de documents cartographiques anciens, que la « Forêt des Ducs » remontait jadis plus haut en altitude et devait s'étendre approximativement à toute la partie de la Fagne des Deux Séries ayant actuellement une faible assise tourbeuse. Il semble donc que, dans certains cas tout au moins,

---

(37) R. BOUILLENNE, *Les Hautes Fagnes de la Belgique*, Liège, 1954, 50 p.

(38) R. BOUILLENNE, *La Réserve Naturelle domaniale des Hautes Fagnes de Belgique*, dans Ministère de l'Agriculture, Adm. des Eaux et Forêts. Service des Réserves naturelles domaniales et de la Conservation de la Nature. *Travaux*, n° 2, 1966, 42 pages.

(39) A. NOIRFALISE, *La végétation des Hautes Fagnes et son intérêt scientifique*, dans *Hautes Fagnes*, fasc. LXXVIII, 1960, p. 71.

(40) R. BOUILLENNE, P. DEUSE et M. STREEL, *op. cit.*, pp. 260-279.

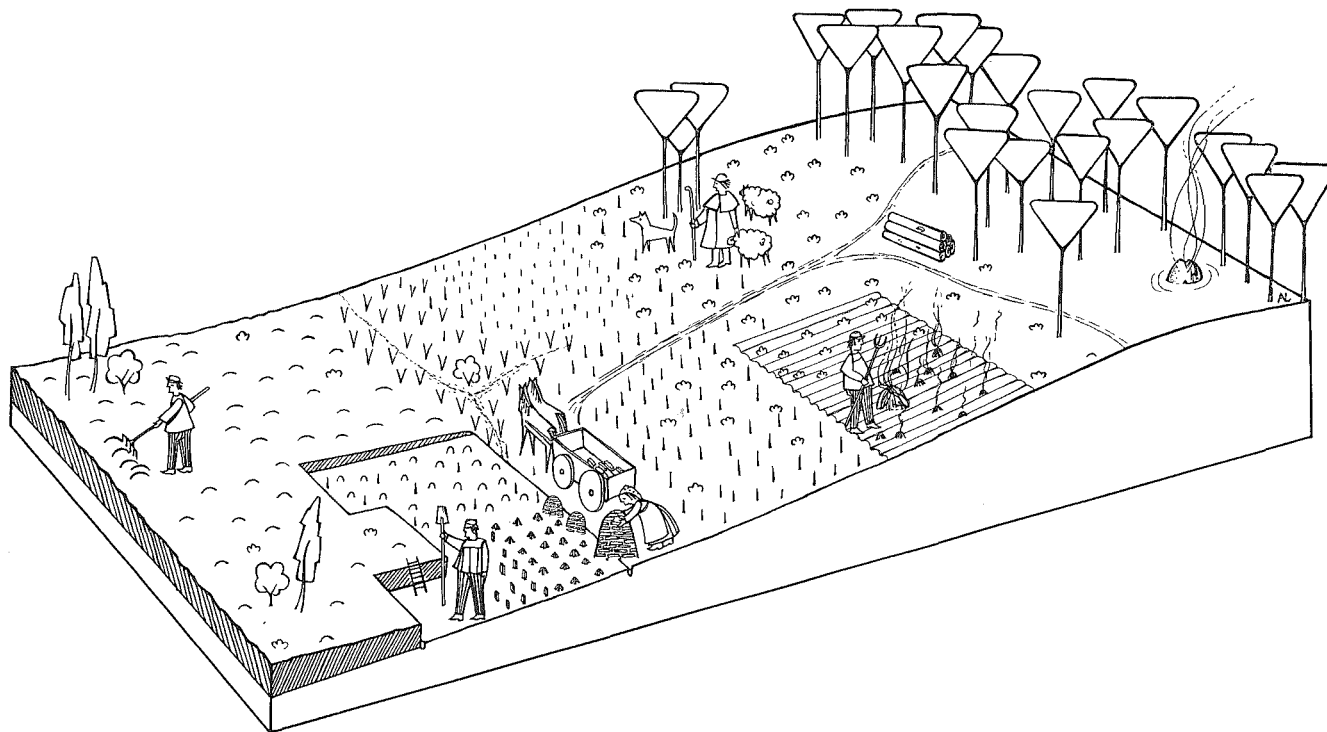


FIG. 2. — Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les fagnes sont exploitées d'une façon systématique par les diverses pratiques de l'ancienne économie rurale. Le domaine forestier a notablement regressé et fait place aux groupements semi-naturels des landes.

des formations tourbeuses aient pu succéder à la disparition du couvert forestier.

La figure 2 suggère un aspect estival de la région des Hautes Fagnes au moment où les pratiques traditionnelles de l'ancienne économie rurale étaient encore florissantes comme, par exemple, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La forêt, du moins ce qu'il en restait, fournissait le bois d'œuvre et le charbon de bois. La lande sèche était parcourue par les troupeaux et, périodiquement, certaines parcelles étaient mises en culture après écobuage. Quant à la lande tourbeuse, de même parfois que les groupements de bas-marais (jonçaiés), elle était surtout réservée au fauchage (foin des fagnes). Enfin, de l'épaisseur de la tourbière on détachait les briquettes de tourbe, tandis qu'à sa surface, les bruyères coupées et les sphaignes râssées fournissaient la litière du bétail.

Après la révolution industrielle et agricole de la fin du siècle passé, les diverses pratiques tombèrent peu à peu en désuétude. Le pâturage en commun, le stiernage, le charbonnage disparurent progressivement, tandis que l'extraction de la tourbe et le fauchage subsistèrent plus longtemps, localement même jusqu'il y a quelques années encore.

Depuis 1860 environ, les plantations de résineux furent entreprises dans toute la région des Hautes Fagnes, d'abord en petit, puis à partir de 1880, avec de plus en plus d'ampleur, à tel point que les deux tiers de la superficie des Fagnes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui enrésinées.

Avant de planter les épicéas, il fallut le plus souvent creuser un réseau serré de drains afin d'assécher suffisamment le terrain. Ces drainages bouleversèrent les conditions du milieu et furent à l'origine de graves ruptures d'équilibres (41).

De nombreuses fagnes (landes et tourbières) furent drainées partiellement ou dans leur totalité, mais ne furent jamais plantées ; d'autres, drainées et plantées, ne furent pas replantées après incendie. Dans tous les cas, la végétation naturelle ou semi-naturelle a fait rapidement place à un faciès de dégradation où domine la graminée *Molinia caerulea* (voir fig. 3). Le fauchage, les feux d'herbes, mais surtout les drainages sont les causes principales de la grande extension de cette graminée sur le Haut Plateau.

Les divers groupements secondaires de landes ne maintiennent leur physionomie et leur composition floristique caractéristique que pour autant

---

(41) Pour les répercussions du drainage, tant sur la couverture végétale que sur l'hydrologie de la région des Hautes Fagnes, nous renvoyons le lecteur aux importantes publications du professeur R. BOUILLENNE.

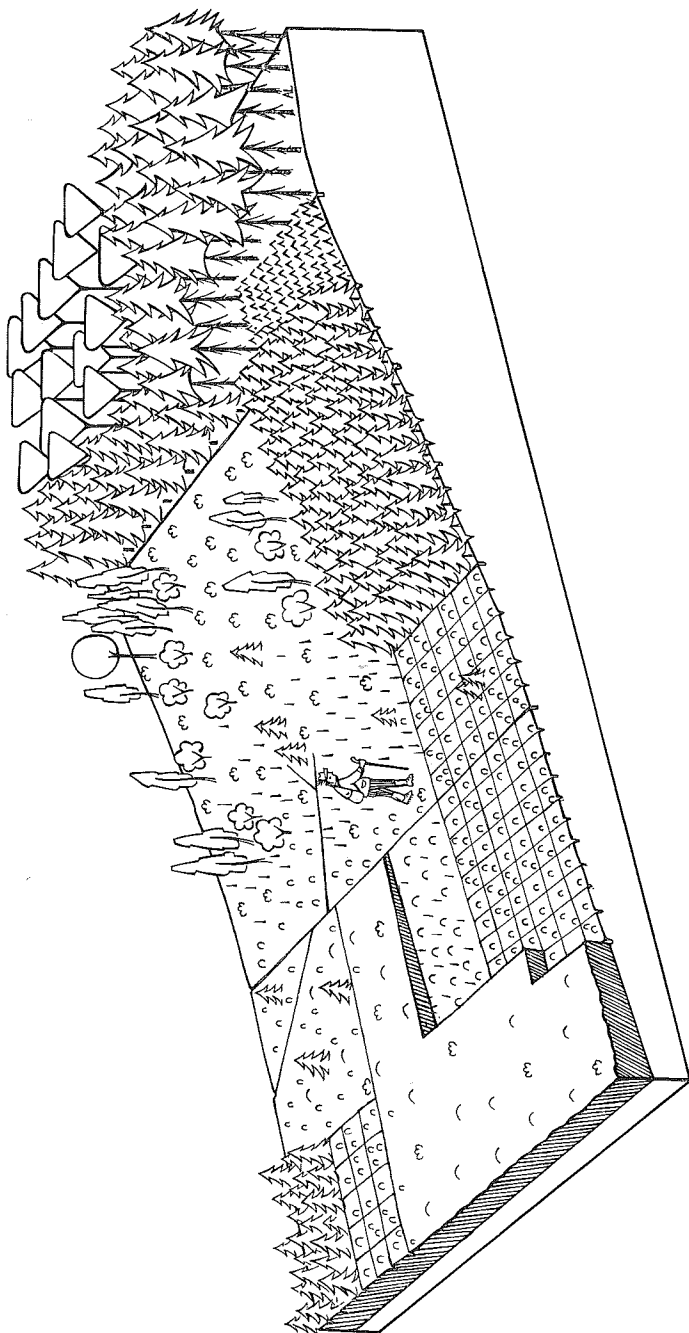


FIG. 3. — De nos jours, les diverses pratiques traditionnelles ont disparu et une grande partie des Hautes Fagnes a été drainée et plantée d'épicéas (*Picea abies*).



que continuent à s'exercer les pratiques auxquelles ils sont traditionnellement soumis. Après l'arrêt du fauchage, par exemple, la lande tourbeuse à *Scirpus cespitosus* évolue par embruyèremment et boisement spontané. De même, la lande sèche à bruyère et myrtilles passe par divers stades évolutifs et finit par se boiser complètement.

La cessation des pratiques séculaires détermine partout une évolution naturelle de ces groupements et pose aujourd'hui le problème de leur conservation.

#### IV. — CONCLUSIONS

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la région des Hautes Fagnes s'inscrit dans le cadre de l'ancienne économie rurale de l'Ardenne. Les pratiques de cette agriculture extensive influencèrent peu certains groupements naturels (bas-marais, tourbières), mais furent à l'origine de l'apparition des landes au détriment des forêts. Pendant cette période, l'action humaine influença les formations végétales d'une façon « naturelle » et modérée. Elle aboutit, en particulier, à diversifier les biotopes fagnards et enrichit ainsi les biocénoses du Haut Plateau.

Après la révolution industrielle, on assista à l'abandon progressif des anciennes pratiques, en même temps que fut entreprise la campagne d'assainissement des incultes. Cette nouvelle action humaine, artificielle et drastique cette fois, fut à l'origine de graves ruptures d'équilibres naturels et aboutit à la dégradation ou à la disparition de vastes étendues de tourbières, de landes et de forêts de feuillus.

---